



## **Proposition de stage**

### **Etat des lieux agronomique d'un territoire-pilote alsacien en vue de l'évaluation de son bilan carbone**

#### **Contexte du stage :**

L'Association pour la Relance Agronomique en Alsace conduit deux projets complémentaires sur un même territoire-pilote situé en plaine d'Alsace entre Colmar et Mulhouse. Les terres agricoles y sont essentiellement implantées en grandes cultures irriguées, avec prédominance du maïs grain, et aussi du blé et du soja. Les deux projets démarrent par un état des lieux commun du territoire-pilote, qui est l'objet du stage proposé.

Le premier projet, « ABC-Terre-2A », a pour objectif de proposer un outil destiné aux acteurs territoriaux et leur permettant d'élaborer des plans d'actions pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine agricole. L'outil réalise le bilan carbone des terres agricoles, en prenant en compte de façon précise le stockage/déstockage de carbone dans les sols. Il permet d'évaluer les émissions de GES de la situation actuelle d'un territoire, ainsi que de simuler celles des scénarios alternatifs imaginés.

Le second projet, « PROTERR », vise à créer un outil d'optimisation de l'insertion des produits résiduels organiques dans les systèmes de culture. Le territoire-pilote produit et reçoit sur ses terres agricoles des épandages d'effluents d'élevages (bovins, porcins), des composts de boues urbaines, boues agro-alimentaires et papetières, des composts de biodéchets... L'outil évaluera les services et disservices écosystémiques rendus par ces produits organiques dont le stockage de carbone dans les sols et les émissions de GES comme dans le projet précédent. L'outil évalue la situation actuelle du territoire et simule des scénarios alternatifs de traitement des produits résiduels organiques puis l'insertion dans les itinéraires de fertilisation, afin d'optimiser leur valorisation.

#### **Objectif du stage :**

Décrire la situation actuelle du territoire-pilote : répartition spatiale des successions de culture en lien avec les types de sol, quantification et localisation des ressources actuelles en différents produits résiduels organiques, quantités produites et quantités épandues, représentation des flux de PRO dans le territoire, identification des règles de décision des acteurs de la gestion des produits organiques (producteurs de produits organiques agricoles, urbains et industriels, agriculteurs utilisateurs et non utilisateurs...), analyse des pratiques agricoles, identification et spatialisation des systèmes de culture (avec et sans produits organiques).

#### **Contenu du stage :**

- Identifier les personnes ressources, les rencontrer, les réunir
- Identifier les données nécessaires, rassembler et organiser les données déjà disponibles : bases de données (BDD) déjà présentes à l'ARAA, comme la BDD des sols et la BDD des pratiques agricoles, recueil d'autres données existantes chez des partenaires, comme la BDD des produits résiduels organiques épandus,
- Lister les données manquantes et les collecter : par exemple réaliser des enquêtes auprès d'agriculteurs pour connaître leurs pratiques, motivations et freins par rapport à l'utilisation de diverses matières organiques,
- Créer une BDD des données recueillies, les exploiter pour établir les flux de produits résiduels organiques, les règles de décision des acteurs, les systèmes de culture spatialisés
- Restituer les résultats aux acteurs du territoire

#### **Compétences souhaitées :**

Bac+5 (M2, ingénieur). Connaissances en agronomie. Compétences en SIG et en gestion de données. Sens du contact (enquêtes, réunions). Permis B nécessaire et véhicule personnel souhaité

#### **Durée et lieu du stage :**

6 mois, à partir de janvier 2018, à la Maison de l'agriculture à Schiltigheim (67) ou au Biopôle à Colmar (68).

#### **Encadrement :**

Encadrement ARAA.

Comité de suivi associant recherche (INRA, Agro-Transfert Ressources & Territoire) et collectivités (Syndicat Mixte Recyclage Agricole 68, Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon).

#### **Rémunération :**

Indemnité de stage : 546,02 euros par mois en 2017, à actualiser en 2018.

#### **Pour tout renseignement complémentaire et pour faire acte de candidature, s'adresser à :**

Anne Schaub ou Paul van Dijk, ARAA, Maison de l'Agriculture, 2 rue de Rome, BP 30022 Schiltigheim, 67 013 Strasbourg cedex - [www.araa-agronomie.org](http://www.araa-agronomie.org)

Tél : 03 88 19 17 52 - [a.schaub@alsace.chambagri.fr](mailto:a.schaub@alsace.chambagri.fr) ou [p.vandijk@alsace.chambagri.fr](mailto:p.vandijk@alsace.chambagri.fr)